

Ouverture du concours pour le prix Kahnweiler **2017**

Le prix artistique de la Fondation Daniel-Henry-Kahnweiler à Rockenhausen (Palatinat) récompensera cette année les Œuvre sur Papier Le prix est doté d'une somme de **10.000 €**.

Dans le cadre du prix Kahnweiler un prix bénéficiaire de 2.500 € sera donner aussi,

La remise du prix est également en relation avec une exposition qui se tiendra au „Museum Pachen“ à Rockenhausen à partir du **26 novembre 2017** et le résultat sera d'ailleurs proclamé lors du vernissage.

Un jury statuera sur la participation à l'exposition et sur le primé.

Le jury est composé de:

- * Dr. Britta E. Buhlmann (Pfalzgalerie Kaiserslautern)
- * Sebastian Fath (Sebastian Fath Contemporary, Mannheim)
- * Prof. Hans Gercke (autrefois directeur du Kunstverein Heidelberg)
- * Prof. Henrik Hanstein (Kunsthaus Lempertz, Cologne)
- * Clemens Jöckle (Galerie Communale Speyer)
- * Prof. Beate Reifenscheid (Ludwig Museum Koblenz)
- * Prot. Tina Stolt (Université de Landau)

Les décisions du jury sont incontestables. La voie juridique est exclue.

Les documents peuvent être demandées chez

Kahnweiler-Stiftung
c/o Verbandsgemeindeverwaltung
Bezirksamtsstr. 7
67806 Rockenhausen
Telefon: 06361/451-252
E-mail: sigrid.brandstetter@rockenhausen.de

Règlement du Concours pour le Prix Kahnweiler 2017 -Œuvre sur Papier-

1. Seule **trois oeuvres** ou **une œuvre en plusieurs parties** peuvent être présentées.
Les travaux ne peuvent pas avoir plus de trois ans et ne peuvent pas avoir été présentés à d'autres concours.
2. La fondation prend les oeuvres jusqu'à **11 aout 2017** (le cachet de la poste faisant foi): des photos, conventionnelles, digitales ou des autres images, dont le format ne doit pas être plus grand que 24 x 30 cm, cadre inclusif.

La lettre de candidature doit être déposer avec les photos.

3. Les travaux sont à livrer le **05 septembre 2012** de 10 à 18 heures à la Donnersberghalle Rockenhausen, Obermühle 1, 67806 Rockenhausen.
Le transport est à la charge et sous la responsabilité de l'artiste.

Les photos déposés restent en possession de la fondation.

4. Les artistes participant à l'exposition recevront une invitation pour le vernissage.
L'exposition s'étend du **26 novembre jusques et y compris le 04 janvier 2017**.
5. Les travaux sont assurés par la fondation de la date de leur livraison jusques et y compris le **11 janvier 2017**. Ensuite, la fondation décline toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou destruction.

Nous nous réservons le droit d'utiliser à des fins publiques les oeuvres qui n'auront pas été reprises dans les six semaines suivantes.

6. Le retrait et le transport des oeuvres sont à la charge de l'artiste.
7. Les travaux doivent être vendables. En cas de vente éventuelle par la fondation, celle-ci conserve 20 % de la recette.
8. L'achat d'une oeuvre du/de la primé(e) est prévu.

Formulaire de candidature

Numéro de candidature: _____

Le Prix Kahnweiler 2017

- Peinture -

Nom: _____ Prénom: _____

Rue : _____ Code postal/Domicile: _____

Tél. _____ Téléphone mobile: _____

	Titre des oeuvres livrées	Valeur d'assurance	Prix de vente
01			
02			
03			

	Technique	Mesures
01		
02		
03		

Parcours artistique et professionnel:

Prix, participations aux expositions:

J'admets les règlements du concours pour le Prix Kahnweiler 2017

_____, _____, _____
Domicile date signature